



## **Publicité préalable à l'occupation du domaine public pour une exploitation économique de courte durée Commune d'Argentan Fêtes foraines**

**Objet de la demande d'occupation du domaine public** : Fête foraine.

**La demande doit être adressée au service Foires et Marchés :**

- Soit par courrier à l'adresse suivante :  
Commune d'ARGENTAN  
Service Foires et Marchés  
1, Rue Fontaine  
61 200 ARGENTAN
- Soit par courriel : [marches@argentan.fr](mailto:marches@argentan.fr)

**La demande doit comporter les éléments suivants :**

- La lettre d'intention signée précisant le nom et les coordonnées du demandeur,
- Le descriptif et la nature du métier (dont la largeur, la longueur et la hauteur),
- L'indication de la fête foraine pour laquelle le demandeur désire être autorisé à s'installer,
- La composition du convoi : nombre, nature et dimensions des véhicules composant les caravanes,
- La fiche détaillant les besoins éventuels, notamment la puissance électrique nécessaire au fonctionnement du métier.

Selon la nature de l'opération, des éléments complémentaires pourront être demandées.

**Transmission des demandes** : Les demandes doivent être envoyées au minimum deux mois avant la date prévue de la fête foraine, afin de permettre l'instruction technique du projet.

**Instruction des demandes** : Sur la base de la demande finalisée, il est procédé à une instruction du projet, préalable à la délivrance d'une autorisation éventuelle.

**Emplacements autorisés** : Champ de Foire et Place du Docteur Couinaud à Argentan.

**Montant de la redevance :**

Au 1<sup>er</sup> janvier 2018, les tarifs applicables sont les suivants :

<b>Dénomination</b>	<b>Fête foraine</b>
<b>Saint-Vincent</b>	
De 1 à 20 m <sup>2</sup>	16,20
De 21 à 50 m <sup>2</sup>	35,00
De 51 à 99 m <sup>2</sup>	69,00
De 100 à 150 m <sup>2</sup>	122,00
+ de 150 m <sup>2</sup>	162,00
Caravane	50,00
Caution	150,00
<b>Quasimodo</b>	
De 1 à 20 m <sup>2</sup>	21,00
De 21 à 50 m <sup>2</sup>	38,00
De 51 à 99 m <sup>2</sup>	73,00
De 100 à 150 m <sup>2</sup>	126,50
+ de 150 m <sup>2</sup>	164,00
Caution	150,00